# Agenda

## JUIN 2013

**Jeudi 6** : Promenade à Béziers (journée)

**Vendredi 7 :** Rencontre CA-CD à Avignon

**Vendredi 14 :** Pique-nique à la Bastide (après-midi)

**Jeudi 20** : Sortie à Handiplage au Grau du Roi (journée)

**Jeudi 27 :** Sortie à Handiplage au Grau du Roi (journée)

## JUILLET 2013

**Jeudi 4** : Sortie à Handiplage au Grau du Roi (journée)

**Jeudi 11 :** Sortie à Handiplage au Grau du Roi (journée)

**Mercredi 17** : Promenade à Durfort (après-midi)

**NOUS VOUS SOUHAITONS DE PASSER DE BONNES VANCANCES D'ÉTÉ, AU SOLEIL DE PRÉFÉRENCE !**

## AOUT 2013

**Jeudi 28** : Sortie à Handiplage au Grau du Roi (journée)

## SEPTEMBRE 2013

**Samedi 7** : Forum des Associations à Esplanade Nîmes (journée)

**Du 9 au 20 :** Exposition « Beauté & Handicap » à la gare SNCF de Nîmes

**Jeudi 12** : Sortie Handiplage au Grau du Roi (journée)

**Jeudi 19** : Promenade à Beaucaire (après-midi)

**Samedi 21 :** Journée des Associations berges du Gardon à Alès (journée)

## RENCONTRES MENSUELLES

**Dates des rencontres de 14h à 17h pour les adhérents, bénévoles, sympathisants... résidant dans les bassins suivants :**

| Bagnols / Cèze | Le Vigan | Alès |
|---|---|---|
| Mardi 3 septembre | Mardi 10 septembre | Mardi 17 septembre |
| Mardi 1 octobre | Mardi 8 octobre | Mardi 15 octobre |
| Mardi 5 novembre | Mardi 12 novembre | Mardi 19 novembre |
| Mardi 3 décembre | Mardi 10 décembre | Mardi 17 décembre |



# DELEGATION DEPARTEMENTALE DU GARD

265 Chemin Mas de Boudan
30000 NIMES

**Tél.** : 04 66 29 27 07
**Fax** : 04 66 29 51 60

**Email** : dd.30@apf.asso.fr

Blogs: http://dd.30.blogs.apf.asso.fr

**HEURES D'OUVERTURE:**

| Du lundi au jeudi : | Le vendredi : |
|---|---|
| 8H30 – 12H00 | 9H00 – 12H00 |
| 13H30 – 17H30 | 13H30 – 16h30 |

**SAVS – SAMSAH**
54 rue de l'Hostellerie
30900 NIMES
Tel : 04 66 29 53 51

**SESSD – ALES**
Rue Lulli – Lot le Pin
30100 ALES
Tel : 04 66 55 66 66

**SESSD – BAGNOLS**
4 rue Gentil
30200 BAGNOLS/CEZE
Tel : 04 66 89 60 92

**ZOOM**

**Bulletin d'Information trimestriel de la Délégation Départementale du Gard**

**Association des Paralysés de France**
**Siège national :**
17 bd Auguste Blanqui – 75013 PARIS

Zoom 30 n° 62 / Zoom Juin 2013/ Septembre 2013

Tirage : 500 exemplaires

**Directrice de la publication :**
Dolorès ORLAY-MOUREAU

**Comité de rédaction :**
Dolorès ORLAY-MOUREAU, Michel BOCKLANDT, SIRIMA AFFORTIT, MARIANNE PONCE, MÉLANIE PERRIER, JULIA DAOUDI

**Maquettiste :**
MARIANNE PONCE

**Photos :**
DÉLÉGATION

*En application de la loi du 6 janvier 1978 Informatique et libertés, si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin départemental à votre domicile merci de nous en avertir par courrier.*

# ZOOM sur...

L'Association des Paralysés de France dans le

# GARD

Zoom N° 62 - Juin 2013 / Septembre 2013
ISSN.0753-3454

## Sommaire

Edito p. 1
Nouvelles de la délégation p. 2
Conseil Départemental p. 3
Accessibilité p. 4
La délégation bouge ! p. 5-7
On vous laisse la parole p. 7
Agenda p. 8

## Mémento

**Jeudi 20 et 27 juin** : Sortie à Handiplage au Grau du Roi (journée)

**Jeudi 4 et 11 juillet** : Sortie à Handiplage au Grau du Roi (journée)

**Jeudi 28 aout** : Sortie à Handiplage au Grau du Roi (journée)

**Samedi 7 septembre** : Forum des Associations à Esplanade Nîmes (journée)

**Du 9 au 20 septembre :** Exposition « Beauté & Handicap » à la gare SNCF de Nîmes

**Jeudi 12 septembre**: Sortie Handiplage au Grau du Roi (journée)

**Samedi 21 septembre :** Journée des Associations berges du Gardon à Alès (journée)

## Édito

Chers amis,

Je voudrai commencer cet édito avec une note optimiste car la météo nous a déjà suffisamment pleuré depuis presque un mois que nous espérons le printemps.

Malgré 38 ans d'attente et deux lois sur l'accessibilité, celle de 1975, puis de 2005 et maintenant plusieurs rapports remettant en cause l'obligation de mise en accessibilité pour 2015 ; notre délégation (bénévoles, adhérents, salariés) continue sans relâche son investissement auprès des élus, commerçants, afin que le travail de mise en accessibilité se poursuive. Merci d'aller sur le site APF pour signer la pétition « N'écoutez pas les lobbies ».

A noter notre rencontre, avec les élus et techniciens de la ville de Beaucaire, placée sous des échanges productifs et une volonté de réaliser dans le respect des lois une accessibilité universelle.

Il en a été de même avec les Ateliers du Handicap de la ville de Nîmes.

Souhaitons que d'autres villes ou villages suivent ces exemples.

Sous le même thème de l'optimisme, nous pouvons nous réjouir du franc succès de la table ronde « Art, Culture et Discriminations : et le handicap dans tout cela ? », et celui de l'exposition « Beauté & Handicap » qui sera sous les feux de la rampe au mois de septembre pendant la féria des vendanges à Nîmes.

Dans les nouvelles importantes concernant la vie de l'association, nous notons le départ de Monsieur Jean-Marie BARBIER et l'arrivée de monsieur Alain ROCHON, le 13 avril 2013, à la fonction de Président de l'APF.

J'en profite pour vous dire, que je serai amenée à le rencontrer, ainsi que tous les représentants des Conseils Départementaux de la Région Languedoc-Roussillon et PACA, le 7 juin 2013.

Ce sera l'occasion pour nous, de faire remonter vos attentes, vos interrogations, vos préoccupations.

Je vais terminer en vous proposant d'enfiler avec moi vos maillots. Tous à la plage à partir du jeudi 20 juin 2013 ! Et si le soleil n'est pas sur notre tête, qu'il soit dans nos cœurs.

A vos crèmes solaires !

Lisette Persillet
Représentante du Conseil Départemental du Gard

**Bulletin départemental de la délégation APF du Gard**
265 Chemin du Mas de Boudan – 30000 Nîmes - tél. 04 66 29 27 07 - fax 04 66 29 51 60 - dd.30@apf.asso.fr
http://dd30.blogs.apf.asso.fr

ZOOM sur...

L'Association des Paralysés de France dans le

GARD

# Nouvelles de la Délégation

Zoom N° 62 - Juin 2013 / Septembre 2013

NOS VOLONTAIRES DE GAUCHE À DROITE :
MARIANNE, SIRIMA, MÉLANIE ET JULIA

## ARRIVÉE DE LA NOUVELLE BROCHURE

Nous avons le plaisir de vous annoncer la parution de la **brochure 2013** de l'APF dans le Gard. Nous adressons nos plus vifs remerciements aux partenaires qui nous ont permis de la réaliser : **Conseil Régional, Conseil Général, CAPEB30-Handibat, Boulanger, Handic'aptitude-Prolians, Fondation Diaconesse de Reuilly, Valaize Marie-Christine, Mutuelle Santé Solidaris – SARL Horizon Courtage Patrimoine, Best-Western-Nîmotel, Autonom Confort, JL Grosjean, Habicap, O5ens**.

Nous remercions **Sunlight**, société gardoise, qui s'est chargée de la conception graphique et de la mise en page de cette brochure.

Merci également à **Marianne Ponce**, volontaire en service civique, qui en a été la maitresse d'œuvre !

Si **certains d'entre vous peuvent en déposer dans des lieux publics** : CCAS, Hôpitaux, CLICS, administrations, réseaux services à la personne, centres culturels...n'hésitez pas à nous contacter; 2000 exemplaires sont à votre disposition.

Pour la **commander gratuitement**, contacter la délégation au 04 66 29 27 07.

## BIENVENUE À JULIA

Arrivée début Mars, cette jeune volontaire en service civique, titulaire d'une licence en Psychologie est chargée de se mettre en contact avec les divers acteurs de notre association (donateurs, adhérents, bénévoles,..) pour recueillir leurs souvenirs et l'émotion qu'ils éprouvent de leur implication au sein de notre association. Julia travaille également sur un projet en conception d'un « réseau amitié » en étroite collaboration avec Mélanie. Cette jeune demoiselle participe donc activement au sein de notre association pour que celle-ci : bouge les lignes !

## TABLE RONDE : « ART, CULTURE ET DISCRIMINATIONS : ET LE HANDICAP DANS TOUT CELA ? »

Le **lundi 25 mars 2013** dernier s'est tenue, au restaurant d'insertion la Table de Cana, à Nîmes une table **ronde ouverte au public** sur le thème : **« Art, Culture et Discriminations : et le handicap dans tout cela ? »**, dans le cadre de la semaine « de la fraternité et du vivre ensemble » initiée par la Préfecture du Gard.

Cette animation a connu un bon succès grâce à son audience et chacun a eu la possibilité de réagir aux différentes interventions et ainsi se sensibiliser à cette problématique.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un **Art'Pero**, durant lequel toute personne a pu admirer les œuvres exposées et clôturer ainsi cette journée par un moment de convivialité et de partage.



## COMEDIE MUSICALE AU PROFIT DE LA DÉLÉGATION

Nous vous attendons nombreux le **samedi 05 octobre à 20 h 30** à **Nîmes** pour une soirée spectacle variété.

**2h 1/2 de spectacle chanté** - dansé et mis en lumières autour des années 70-80 et standards contemporains. Pas moins de 17 artistes « pro » sur le thème « la France a un incroyable talent » occuperont la scène ensemble ou à tour de rôle pour le plus grand plaisir de tous.

Les **billets au tarif de 10 € sont en vente dés maintenant** à la délégation. Merci de venir les retirer le plus tôt possible **(nombre de places limité)** et d'en parler autour de vous pour faire de cette soirée une réussite sur tous les plans.

## RELAIS LOISIRS HANDICAP 30

Le **Collectif Handicap 30**, dont est membre l'APF du Gard, **devient le Relais Loisirs Handicap 30**. Ce Relais Loisirs Handicap a pour vocation à réunir les professionnels gardois du champ du handicap et de l'enfance, dans le but de **permettre aux familles l'accueil et l'intégration de leurs enfants au sein d'une structure de loisirs non spécialisée**.

Le rôle de cette organisation est disposé en 6 objectifs :

- ✓ **Accompagner** les familles dans l'élaboration de leur projet ;
- ✓ **Favoriser** un partenariat de coéducation entre les ALSH, les familles et les structures d'éducation spécialisée ;
- ✓ **Construire** un projet d'accueil personnalisé pour chaque enfant en considérant ses capacités et ses besoins ;
- ✓ **Organiser** à partir de l'intérêt de l'enfant les conditions et les moyens nécessaires à la mise en place d'un accueil personnalisé ;
- ✓ **Assurer** aux équipes d'animation des temps de sensibilisation ou de formation, pour faciliter l'intégration de l'enfant ;
- ✓ **Soutenir** une réflexion collective autour du projet éducatif de la structure avec tous les organiseurs
- ✓ **Apporter** un soutien aux équipes d'animation ;

Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à les contacter au **04.66.26.54.89**.

# On vous laisse la parole

## L'APF ET VOUS

### Interview de Guilhem

Afin de mettre en avant chaque acteur de notre délégation, nous avons décidé de les mettre à l'honneur en les interviewant pour apprendre à mieux les connaitre et qu'ils partagent avec nous leur expérience à l'APF. Des récits que vous pouvez retrouver chaque semaine sur notre blog dans la partie « APF et vous ! », mais également dans notre bulletin trimestriel. Aujourd'hui, nous vous permettons de découvrir un extrait de l'entretien de Guilhem, membre du Conseil Départemental et bénévole.

**Depuis quand êtes-vous adhérent ?**

Depuis mon arrivée à Nîmes en 2005/2006. Au début j'ai été pris en charge par le SAVS SAMSAH. Ensuite la délégation m'a également bien accompagné et j'ai pu y découvrir plein de choses.

**Il existe beaucoup d'association de ce type en France, pourquoi avoir choisi l'APF ?**

Parce que je la connaissais et je m'y sens bien. L'association est une très belle équipe et c'est vrai que ça fait du bien d'être soutenu humainement.

**Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dernières années ?**

La manifestation « Ni pauvre, Ni soumis ». C'est quand même très intéressant de voir des personnes handicapées manifester ! Les gens aujourd'hui pensent tellement que les personnes handicapées ne bougent pas… alors ça étonne, c'est marquant !

**Qu'est-ce que l'APF vous apporte ?**

Elle m'est d'un grand soutien car lorsque Dolorès (la directrice) est venue à mon domicile, elle m'a permis de sortir de mes angoisses. A ce moment-là je n'étais pas très bien, je venais de quitter un CAT. Cela m'a aidé de remonter la pente. Et c'est là qu'on m'a proposé d'intégrer la délégation en tant que bénévole au standard. Cela ne m'empêche pas de faire d'autres choses à côté comme le théâtre au Périscope, d'autres rencontres et de faire partie d'une association qui lutte contre l'abattage d'arbre.

**Avez-vous des idées ou des projets à proposer ?**

Pourquoi ne pas mener une conférence sur la question de l'accompagnement à la vie affective et sexuelle des personnes handicapées ? Et surtout sensibiliser les gens qui ne sont pas concernés par ce sujet et qui sont même réfractaires.

**Avez-vous un message à diffuser à ceux qui vont lire cet article ?**

J'adresserai plus un message aux personnes handicapées en leur disant : ayez confiance en vous et apprenez à avoir confiance en les autres car c'est quand même important. Bien sûr, on ne peut pas avoir confiance en tout le monde, la vie n'est pas rose. Mais bon, avoir un entourage bienveillant autour de soi c'est important, choisissez de bonnes personnes et restez le plus optimiste possible. Ça aide vraiment !

# La délégation bouge ! - suite

Zoom N° 62 - Juin 2013 / Septembre 2013

## RECHERCHE ASSISTANT(E) TOMBOLA BÉNÉVOLE

L'Association des Paralysés de France du Gard recherche pour Nîmes :

- ✓ Un(e) **BENEVOLE sur du long terme** avec connaissance en Bureautique :
  - ✓ **EXCEL** (saisie) et **WORD** (rédaction de courrier et publipostage)

Pour **1 à 2 après-midi par semaine** à la délégation.
Début dès septembre 2013.

Intéressé(e), contacter **Michel Bocklandt** au **04 66 29 27 03**.

## CHORALE : 1ÈRE REPRÉSENTATION

Débuté en octobre 2012, l'atelier chorale permet à une dizaine de membres de se rassembler deux mercredis après-midi par mois dans les locaux de la délégation, de 14h30 à 16h.

Sous la direction de Béatrice Kowalska, c'est avec plaisir que toute l'équipe de **« Asymétrique »** vous invite à leur première représentation qui aura lieu lors de la **Fête de la musique, le vendredi 21 juin 2013 à 19h00, à la Maison du Protestantisme, Rue Claude Brousson à Nîmes**.

A cette occasion, la chorale de notre délégation chantera quelques canons et morceaux appris au cours de l'année écoulée. N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre pour partager avec nous ce moment d'émotion.

## PERMANENCE JURIDIQUE : LES PROCHAINES DATES

La délégation vous rappelle qu'une **permanence juridique se tiendra ce trimestre les mardis 25 juin et 24 septembre, au sein même de ses locaux**.

Elle est assurée par Maître Alexandra GREVIN, avocate spécialisée en droit du handicap, qui informe, conseille et oriente les personnes touchées par le handicap quel que soit la déficience, les familles et les professionnels.

La permanence juridique a pour objectif de vous :

- ✓ **Informer** de vos droits
- ✓ **Conseiller et répondre** à vos questions
- ✓ **Orienter** pour :
  - ✓ un contentieux,
  - ✓ vos demandes d'indemnisation
  - ✓ vos procédures d'aide médico-sociale

Pour en bénéficier; il suffit d'être adhérent de l'APF (25€/an) et prendre rendez-vous en venant directement à l'accueil de la délégation ou en contactant **Marianne** au 04.66.29.27.07.

## EXPOSITION « BEAUTÉ & HANDICAP » À LA SNCF

Du 19 décembre 2012 au 27 janvier 2013, s'est déroulée la seconde étape de notre projet « Beauté et Handicap ». Au sein de la Chapelle des Jésuites à Nîmes, ce sont 17 artistes professionnels qui ont pu présenter leurs œuvres, avec celles des lauréats et sélectionnés de l'exposition/concours d'octobre 2012 d'amateurs.

Plus de 250 personnes étaient présentes au vernissage et l'exposition a connu un franc succès. Désireuse de dévoiler cette exposition à un plus large public, notre délégation a pris contact avec divers organismes pour promouvoir cette action dans sa continuité. Parmi elles, la SNCF a répondu positivement à notre proposition, tout comme la Mairie de Beaucaire et celle de Rochefort du Gard.

De ce fait, il vous sera possible de la découvrir de nouveau à la **gare SNCF de Nîmes du 9 septembre au 20 septembre 2013**, à **Beaucaire du 5 octobre au 13 octobre 2013** et à **Rochefort du Gard du 21 octobre au 27 octobre 2013**.

Pour de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter au **04.66.29.27.07.**



# Conseil Départemental

## ALAIN ROCHON, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'APF

**Alain Rochon** a été élu à la **présidence de l'Association des Paralysés de France (APF)** lors du Conseil d'Administration de l'association **le samedi 13 avril 2013**. Une élection qui fait suite à la décision de Jean-Marie Barbier de ne plus assurer cette fonction.

Âgé de 65 ans, Alain Rochon occupait jusqu'à présent les fonctions de vice-président de l'APF. Alain Rochon a déclaré s'inscrire dans la continuité de l'action menée par l'APF et notamment dans la mise en œuvre de son projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive », dont il a été co-rédacteur.

L'APF tient à exprimer toute sa reconnaissance à Jean-Marie Barbier pour son engagement et son militantisme durant ses 6 années de présidence, qui ont permis la concrétisation de nombreux projets.

De nombreux combats ont ainsi été menés et notamment :

- ✓ La manifestation « Ni pauvre Ni soumis » qui a réuni 100 associations et 35 000 personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie invalidante dans les rues de Paris le 29 mars 2008 et qui a permis l'augmentation de l'AAH de 25% en 5 ans
- ✓ L'édition du plaidoyer de l'association « Construire une société ouverte à tous ! »
- ✓ L'adoption du projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive »
- ✓ La concrétisation des processus de démocratie interne dans toutes les strates de l'association.

Le Conseil Départemental APF du Gard aura le plaisir de rencontrer notre nouveau président le 7 juin à Avignon et pourra ainsi lui adresser de vive-voix ses plus sincères encouragements pour son nouvel engagement.

## SYLVAIN BOSC

Représentant suppléant du CD du 30

Chers adhérents,

Le conseil départemental s'est mis doucement en place depuis le début de l'année.

Nous avons tous encore besoin de nous habituer à son fonctionnement et de trouver le rythme qui satisfait les attentes de tous (nous, les membres du CD et vous, les adhérents).

Chacun à tour de rôle, nous avons du faire face à des petits ennuis de santé et malgré tout, nous avons été présents chacune ou chacun pour assurer nos diverses représentations.

Quelques temps forts qui m'ont personnellement marqué : l'après midi sensibilisation sur le thème « Art, culture et discriminations : et le handicap dans tout cela ? » ainsi que les rencontres concernant les Ateliers du Handicap initiées par la ville de Nîmes.

Présent, le plus souvent **le lundi après midi à la délégation, je me tiens à votre disposition pour échanger, dialoguer avec vous.** Il en est de même pour tous les autres membres du Conseil Départemental que vous pouvez solliciter à votre guise.

**Je suis persuadé que c'est avec vous tous, que nos actions prendront toute leur place au sein de la société.**

## UNE ADHÉRENTE DE LA DÉLÉGATION AU SEIN DE LA CNPF

**Marie-Renée Jourdan** a été récemment **élue au sein de la Commission Nationale des Parents en situation de handicap.** Ce groupe d'adhérents composé actuellement de 13 personnes se réunit au Siège APF à Paris pour échanger sur les problématiques rencontrées dans l'exercice de leur parentalité du fait de leur situation de handicap. Il définit un ou plusieurs thème(s) de travail pour l'année dans le but d'apporter une contribution en terme de réflexion et/ou d'outils.

Le rôle de ses membres est d'informer et défendre les droits des parents en situation de handicap à travers des revendications qu'ils font remonter au niveau de la Direction Générale et du Conseil d'Administration. Comme toujours, notre chère Marie-Renée est très enthousiaste et motivée pour assumer cette nouvelle mission et se tient à votre écoute si vous souhaitez aborder des sujets précis.

Pour découvrir le blog de ce groupe :
**http://parentsh.blogs.apf.asso.fr**

# Accessibilité

Zoom N° 62 - Juin 2013 / Septembre 2013

## N'ÉCOUTEZ PAS LES LOBBIES ET DITES **OUI** À L'ACCESSIBILITÉ

Alors que plusieurs rapports remettent en cause l'obligation de mise en accessibilité de la France et son délai du 1er janvier 2015, la campagne **« N'écoutez pas les lobbies ! »** vient tordre le cou aux idées fausses véhiculées par les détracteurs de l'accessibilité pour montrer que rendre accessible, c'est tout à fait possible !

Après 38 ans d'attente, et deux lois sur l'accessibilité depuis 1975, les lobbies « anti-accessibilité » tentent encore d'imposer une pensée unique sur le coût des travaux, l'incohérence des normes et parfois l'inutilité de rendre accessible. Pire, selon certains d'entre eux, rendre accessible serait une démarche « intégriste ». Ces arguments sont utilisés pour justifier leur attentisme et/ou leur volonté de déroger à la règle en la matière ! Et les pouvoirs publics et administrations centrales semblent être réceptifs à ces messages, voire les reprennent à leur compte.

Pourtant, de nombreux commerçants, médecins, architectes et maires… ont rendu leur établissement accessible, avant l'échéance de 2015, et en ont récolté de nombreux bénéfices !

**Il est temps de dire NON à la pensée unique et OUI à l'accessibilité : n'écoutez pas les lobbies !**

Pour signer cette pétition, n'hésitez pas à vous connecter sur **www.necoutezpasleslobbies.org**. On compte sur vous !

## RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DE LA MAIRIE DE BEAUCAIRE

BEAUCAIRE
En Terre d'Argence

Notre délégation a été reçue dernièrement par **Mme DEYDIER**, élue aux affaires sociales, accompagnée des techniciens « urbanisme et voirie » et par **Mr CORRIAS**, directeur du CCAS et son équipe, pour un entretien visant une collaboration souhaitée et productive.

Plusieurs aspects ont été évoqués :

- ✓ Le contenu et état des lieux de la Commission Communale d'Accessibilité
- ✓ La mise en place du Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces publics
- ✓ La politique sociale de la commune à travers les aides possibles
- ✓ Le fonctionnement de la navette urbaine aménagée et gratuite
- ✓ La gestion des places de parking aménagées pour les personnes handicapées
- ✓ Les projets d'animations sportives, culturelles associant les PMR
- ✓ La visibilité plus accrue de la communication, sur les supports de la Mairie et via les partenaires, informant des réalisations et dispositifs existants facilitant le quotidien des personnes handicapées…

C'est donc avec le **sentiment d'avoir rencontré des acteurs motivés, impliqués et ayant la volonté de réaliser**, dans le respect de la loi et avec beaucoup d'engagement, une accessibilité universelle sur leur commune, que nous nous sommes quittés, **tout en souhaitant maintenir ce type d'échanges à l'avenir**.

# La délégation bouge !

## ÉTUDE : « LES HABITUDES DE CONSOMMATIONS DES ADHÉRENTS EN SITUATION DE HANDICAP »

Curieuse de connaitre les habitudes de consommation de ses adhérents, Mélanie, une de nos volontaire a réalisé une enquête à ce sujet. Cette étude s'est basée sur **un échantillon de 80 personnes en situation de handicap**.

En effet, constatant qu'en 2013 à l'heure des 80 ans de l'association et malgré son combat incessant, des inégalités persistent toujours au niveau de l'accessibilité des personnes en situation de handicap. L'enquête tentera de démontrer la nécessité de continuer à œuvrer vers une égalité des droits à l'accès. Ceci sera par conséquent mis en évidence par le pouvoir économique que peuvent représenter les personnes en situation de handicap.

Il est de bon ton de penser qu'une personne en situation de handicap connaît une restriction d'activités en fonction du degré de son handicap, mais cette réduction d'activités ne signifie pas restriction de consommation.

De ce fait, notre recherche s'est appuyée sur différents aspects tels que :

- ✓ Les lieux de sorties afin de souligner l'importance de la mise en accessibilité des lieux recevant du public
- ✓ Déterminer si l'adaptabilité des véhicules est du à un problème d'utilité ou de coût.

Nous vous proposons donc de découvrir les résultats de cette observation :

- ✓ **51,2%** des personnes interrogées sont des femmes ;
- ✓ **53,8%** de ces personnes **sont âgées de plus de 50 ans,** 26,3% ont entre 40 et 50 ans et 19,9% ont moins de 40 ans ;
- ✓ **38,8 % d'entre elles sont célibataires**, 35% sont mariées, 22,5% sont divorcées et 3,8% veuves ;
- ✓ 45% de ces personnes n'ont pas d'enfant, elles sont 21,25% à en avoir deux, 18,75% à en avoir un, tandis que 15% d'entre elles en ont plus de deux ;

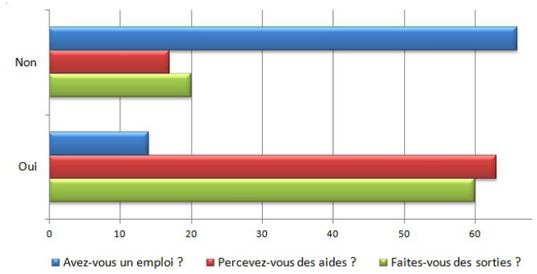


Comme nous pouvons le remarquer, **82,5% des personnes interrogées n'exercent pas une activité professionnelle** du à leur état de santé ou aux difficultés qu'elles rencontrent pour intégrer une structure.

**78,75% de ces personnes perçoivent des aides** en majeure partie de la MDPH du type AAH ou PCH. Des aides qui leur permettent de subvenir à leurs besoins et d'être acteurs de l'activité économique.

En ce qui concerne la **partie de leur budget allouée aux loisirs**, 41,25% d'entre elles y consacrent moins de 50€/mois, 40% entre 50€ et 100€ et 18,75% plus de 100€. On constate donc que les personnes interrogées pour notre étude, attribuent systématiquement mensuellement une part de leur budget dans les loisirs.

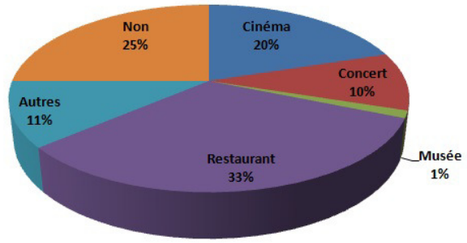


A la vue de ce graphique, il est évident que pour les personnes qui se rendent dans des endroits ouverts au public, la **question de l'accessibilité des établissements est essentielle**. Mais cette accessibilité ne doit pas uniquement se cantonner à ces établissements puisqu'il est ressorti que **53,8% d'entre elles, partent en vacances malgré les difficultés rencontrées.** Les deux raisons principales pour lesquelles les 46,3% restant ne partent pas en voyages sont : **le coût et les problèmes d'accessibilité des lieux, du transport et du logement**.

En ce qui concerne les moyens de locomotion, **55% des personnes interrogées possèdent une voiture** contre 45% qui n'en disposent pas, pour des raisons de coût. **56,81% d'entre elles ont un véhicule adapté à leur handicap**. Pour les 45,45% restants, la mise en accessibilité de leur véhicule est d'un coût trop élevé ou ne serait pas une dépense pertinente en vue de leur utilisation.

Pour conclure, nous pouvons donc constater que cette enquête démontre que le pouvoir économique est autant présent chez des personnes en situation de handicap et que comme toute personne lambda le nombre de loisirs dépend du niveau de ressources.

Ainsi au travers de la **consommation « normale » des personnes en situation de handicap, ces dernières disposent d'un véritable pouvoir économique au sein de la société et que leur déficience n'est en rien un frein à la consommation.** Le seul frein réside dans le coût élevé des équipements et dans l'accessibilité des lieux encore trop restreints.